



Citymapper (à g.) demande à la RATP d'ouvrir ses données en temps réel. La Régie promet un libre accès fin 2016, moyennant redevance.

TRANSPORTS

Bras de fer entre Citymapper et la RATP

ELLE EST PLÉBISCITÉE par les Franciliens qui sont 1,2 million à l'utiliser chaque jour pour organiser leurs trajets dans la capitale, que ce soit à pied, à Velib', en Autolib', en taxi, en VTC ou en transport public. Mais depuis quelques jours, l'application mobile gratuite Citymapper voit rouge contre la RATP. En cause, le refus de la régie de lui ouvrir l'accès à ses données en temps réel, notamment les horaires de passage des bus et métros.

« Pourquoi empêcher la création de services innovants à Paris au moment où l'Etat essaye d'encourager les start-up ? » interroge la société londonienne dans sa pétition en ligne adressée au ministre de l'Economie, à la maire de Paris et à la présidente de région. Une lettre ouverte qui a enregistré plus de 12 300 sou-

tiens depuis le 9 avril. La RATP reconnaît avoir bloqué l'accès à ses serveurs après une série de bugs survenus ces dernières semaines. Des incidents causés par un trop grand nombre de requêtes venus d'applications type Citymapper qui ont accédé de manière non autorisée aux données via le site WAP (protocole de communication sans fil) de la RATP. « Notre site Internet et nos applis ont soudainement ralenti, certains services sont même tombés en panne, raconte Dominique de Ternay, directeur marketing de la Régie. On a très vite pris des mesures pour sauvegarder notre service de base. »

Pas question cependant de garder jalousement ses données en temps réel, promet la RATP. « On a programmé de les ouvrir fin 2016. Mais cela suppose des centaines de mil-

liers d'euros d'investissements pour remettre à niveau nos installations et sécuriser l'information voyageurs pour les Franciliens », fait valoir Dominique de Ternay. Et les plus gros utilisateurs devront payer pour y accéder, comme le permet la loi Macron. « Il ne s'agit pas de faire du profit mais de réaffecter les coûts que nous engageons. Le contribuable n'a pas à les supporter alors que certains applis ont de gros moyens », prévient le responsable. L'allusion vise clairement Citymapper qui a récemment levé 40 M\$ (environ 35 M€).

Ces annonces ne sont pas de nature à calmer la société britannique qui réclame une ouverture sans limite des données de la RATP. La guerre des applis d'itinéraires n'est donc pas terminée.

JULIEN DUFFÉ